

# LA VILAINE

C'est à Pocé-les-Bois, sur la « D 34 » en aval de Vitré, que se fait la mise à l'eau. Jusqu'à Rennes, la Vilaine s'élargit progressivement pour devenir à partir de Châteaubourg une rivière importante, entrecoupée de déversoirs parfois franchissables. La traversée de Rennes est déconseillée car elle ne présente aucun attrait et de plus nécessite quelques portages ennuyeux. Une nouvelle mise à l'eau est donc recommandée sur la « D 34 » entre Chartres-de-Bretagne et Mordelles. Un parcours très touristique débute alors pour rejoindre Redon. Réalisable toute l'année, la descente de la Vilaine entre Pocé-les-Bois et Redon est longue de 110 kilomètres. Elle peut être éventuellement prolongée jusqu'au barrage d'Arzal, la rivière étant sans difficulté dans cette portion.

